

COMPTE-RENDU SUCCINCT CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX

En exercice : 29

Présents : 26

Excusés représentés : 2

Excusée non-représentée : 1

L'an deux mille vingt et un,
Le lundi treize décembre à vingt heures,
Le Conseil Municipal,
Légalement convoqué, s'est réuni en en Salle des Mariages au Château de Buc, sous la
présidence de M. GRASSET Stéphane, Maire

PRESENTS

M. Stéphane GRASSET, Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, M. John COLLEEMALLAY, Mme Pierrette MAZERY, M. Bernard MILLION-ROUSSEAU, M. Jean-Christophe HILAIRE, Mme Annie SAINCILY, M. Jean-Paul BIZEAU, M. Michel FASTRE, Mme Elisabeth BERNIER-MORELLI, Mme Frédérique SARRAU, Mme Elisabeth VERLY, M. Frank MARQUET, Mme Véronique HUYNH, Mme Karine LE BIHAN-ABRAMI, M. Hervé WIOLAND, M. Stéphane TOUVET, M. Dejan STANKOVIC, Mme Ayse CONNAN-BAYRAM, Mme Constance HUYNH TUONG, Mme Juliette ESPINOS, M. GASQ Christian, Mme Catherine LE DANTEC, M. Thierry HULLOT, M. Rémy JOURDAN, Mme Lorraine WEISS.

EXCUSES REPRESENTES

M. Justin RAYMOND donne pouvoir à M. Stéphane GRASSET
Mme Françoise GAULIER donne pouvoir à Mme Juliette ESPINOS

EXCUSEE NON-REPRESENTEE

Mme Maguy RAGOT-VILLARD

ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Elisabeth BERNIER-MORELLI

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				28
POUR	28	CONTRE	ABSTENTIONS	



Numéro	Date transmission en Préfecture	Objet
DÉCISIONS MUNICIPALES DE 2021		
209	05/11/2021	Autorisation donnée au Maire de prendre en charge les frais d'accueil des associations bucoises (5 associations concernées) dans les équipements sportifs du LFA Montant de la participation financière (frais de badge) : 100 € par association
210	10/11/2021	Autorisation donnée au Maire de faire un virement de crédit du chapitre 020 - Dépenses imprévues - au compte 21318 de 2 210,00 € pour des travaux de plomberie et d'électricité pour l'installation de la fontaine à eau au restaurant du personnel (fontaine fournie par la SOGERES)
211	10/11/2021	Autorisation donnée au Maire de faire un virement de crédit du chapitre 020 - Dépenses imprévues - au compte 21318 de 2 030,00 € afin de compléter les travaux d'installation d'un WC PMR par la pose d'un sanibroyeur dans le nouveau local dédié aux associations (Primaire Louis Blériot)
212	10/11/2021	Autorisation donnée au Maire de signer avec Systancia le renouvellement du contrat de maintenance annuelle pour l'application Applidis (maintenance et licences permettant le télétravail) – Montant : 3 192 € TTC
213	10/11/2021	Autorisation donnée au Maire de signer avec le cabinet BVK Avocats Associés une convention d'honoraires ayant pour objet de régler les modalités pratiques, juridiques et financières d'une mission d'assistance juridique dans le cadre d'un appel formé à l'encontre d'un arrêté d'hospitalisation d'office, pour un montant de 2 880 € auquel s'ajoute un timbre judiciaire 225 € et le droit de plaidoirie : 13 €
214	18/11/2021	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat de cession avec l'association Yeraz pour le spectacle "Le Rêve de nos montagnes" dans le cadre de la saison culturelle 2021-2022 - prix de cession : 5 000 € (association non assujettie à la TVA)
215	18/11/2021	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat de prestation de service avec la société "Les Toiles de Minuit" pour une séance de cinéma en plein air dans le cadre de la saison culturelle 2021-2022 - Montant : 2 670 € TTC
216	18/11/2021	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat de cession avec la société Robin Production pour le spectacle de Sandrine Sarroche dans le cadre de la saison culturelle 2021-2022 - prix de cession : 7 385 € TTC
217	18/11/2021	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat de cession avec l'association Rire78 pour le spectacle "Thé sur la banquise" dans le cadre de la saison culturelle 2021-2022 - prix de cession 2 426,50 € TTC
218	18/11/2021	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat de cession avec la société Franck Alcaras Média pour le spectacle "Mixstyles" (années 80) dans le cadre de la saison culturelle 2021-2022 - prix de cession 9 442,25 € TTC
219	18/11/2021	Autorisation donnée au Maire de signer un avenant au contrat de cession avec la société Cœur de Scène Productions pour le spectacle "Comme ils disent" prévu dans le cadre de la saison culturelle 2020-2021 et reporté au vendredi 4 février 2022 (en raison de la crise sanitaire) - prix de cession 2 110 € TTC

220	18/11/2021	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat de cession avec la compagnie Les Enfants terribles pour le spectacle "Embrasse-moi idiot" dans le cadre de la saison culturelle 2021-2022 - prix de cession 2 800 € TTC
221	18/11/2021	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat de cession avec la société Gaya Production pour le spectacle de Zack & Stan dans le cadre de la saison culturelle 2021-2022 - prix de cession 5 802,50 € TTC
222	18/11/2021	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat de cession avec Les Vrillés de la Scène (Compagnie Lévriers) pour le spectacle "Cyrano" dans le cadre de la saison culturelle 2021-2022 - prix de cession 2 500 € (non assujetti à la TVA)
223	18/11/2021	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat de cession avec l'association Compagnie du Néant pour le spectacle "Andersen !" dans le cadre de la saison culturelle 2021-2022 - prix de cession 1 170 € (non assujetti à la TVA)
224	18/11/2021	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat de cession avec la Compagnie Jean-Daniel Laval pour le spectacle "Pierre et le loup" dans le cadre de la saison culturelle 2021-2022 - prix de cession 1 213,25 € TTC
225	03/12/2021	Autorisation donnée au Maire de signer une convention d'utilisation de locaux, à titre gracieux, avec la Préfecture de police, pour des formations et entraînements entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 2022
228	19/11/2021	Autorisation donnée au Maire de faire un virement de crédit du chapitre 020 - Dépenses imprévues - au compte 21318 – Autres frais divers, gestionnaire TECH de 5 060,00 € afin de procéder à une étude de renforcement des structures du théâtre des Arcades (sol et charpente) ainsi que la réalisation du DCE pour les futurs travaux.
229	22/11/2021	Autorisation donnée au Maire de faire un virement de crédit du chapitre 020 - Dépenses imprévues - au compte 21318 – Construction autres bâtiments publics, gestionnaire TECH de 63 530,00 € afin de mettre en place une pompe de relevage devant l'entrée principale du bâtiment de la salle polyvalente, puis de procéder au raccordement en gravitaire depuis la pompe vers le collecteur principal sous chaussée.
230	19/11/2021	Autorisation donnée au Maire de faire un virement de crédit du chapitre 022 - Dépenses imprévues - au compte 6188 – Autres frais divers, gestionnaire TECH de 11 300 € afin de procéder au déménagement de la maternelle Louis Clément avant les travaux de rénovation énergétique.
231	24/11/2021	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat de coréalisation avec la Compagnie Théâtrales Les Mauvais élèves pour le spectacle "Les Grands Rôles" dans le cadre de la saison culturelle 2021-2022 – Reversement de l'intégralité des recettes à la Compagnie avec un minimum garanti de 1 500 €
232	24/11/2021	Autorisation donnée au Maire de signer avec la compagnie « Pois de Senteur » un contrat de cession de droit pour un spectacle, le vendredi 31 décembre 2021, au sein de l'accueil de loisirs Pré Saint-Jean Montant total de la prestation : 500 € (non assujetti à la TVA)
233	24/11/2021	Autorisation donnée au Maire de signer avec la compagnie « Pois de Senteur » un contrat de cession de droit pour un spectacle, le mardi 21 décembre 2021 au sein de l'accueil de loisirs Pré Saint-Jean Montant total de la prestation : 470 € (non assujetti à la TVA)

234	29/11/2021	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat de coréalisation avec L'Accompagnie pour le spectacle "La Gloire de mon père" dans le cadre de la saison culturelle 2021-2022 - Reversement de l'intégralité des recettes à l'Accompagnie avec un minimum garanti de 1 000 €				
235	29/11/2021	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société ANIMONS JEUX une convention pour une animation "Archery Tag", le mercredi 15 décembre 2021 dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs Louis Blériot - Montant total de la prestation : 300 € TTC				
236	29/11/2021	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société ANIMONS JEUX une convention pour une animation "Light painting", le mercredi 8 décembre 2021 dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs Louis Blériot - Montant total de la prestation : 300 € TTC				
237	26/11/2021	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société NICOLLIN, le marché MP21-10 relatif à la propreté de la voirie, pour un montant annuel de 297 600 € TTC				
238	02/12/2021	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société DAUGERON ET FILS (fournisseur de produits d'entretien) un avenant n°4 ayant pour objet le remplacement de deux références du bordereau des prix unitaires, comme suit :				
		Réf	Désignation	Prix du conditionnement € HT	Nouvelle réf	Nouvelle désignation
		509378	Enzypin détartrant désinfectant sanitaires PAE Ecocert 5L	9,58 €	535372	Ekilibre détartrant désinfectant sanitaire Ecocert PAE 5L
512657	Flash 2D ocean dose 20ml par 250	13,39 €	527916	Desty 2D souffle tropical doses 20ml par 250		

DOC

POINTS À L'ORDRE DU JOUR

INTRODUCTION

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2021

Rapporteur : Monsieur le Maire

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				28
POUR	28	CONTRE		ABSTENTIONS

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 novembre 2021.

FINANCES

1. AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES CREDITS D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BP 2022

Rapporteur : Madame Pierrette MAZERY

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				28
POUR	28	CONTRE		ABSTENTIONS

DECIDE d'autoriser la commune à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

DIT que les crédits ouverts en investissement jusqu'à l'adoption du Budget Primitif prévue le 4 avril 2022 sont retracés dans le tableau suivant.

PRECISE que pour les dépenses de fonctionnement, le Code Général des Collectivités Territoriales permet la mise en recouvrement des recettes et l'engager, la liquidation et le mandatement des dépenses de la section d'exploitation dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente

chapitre	BP 2021	DM 2021	Total prévu 2021	1/4 des crédits prévu en 2021
10 - DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES			-	-
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	748 000.00		748 000.00	187 000.00
204 - SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES	26 000.00		26 000.00	6 500.00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 593 719.54	- 150 000.00	1 443 719.54	360 929.89
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	610 000.00	500 000.00	1 110 000.00	277 500.00
165 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 000.00		5 000.00	1 250.00
total	2 982 719.54	350 000.00	3 332 719.54	833 179.89

URBANISME

1. MODIFICATION DU PERIMETRE REGIONAL D'INTERVENTION FONCIERE DU PLATEAU DE SACLAY SUR LE TERRITOIRE DE BUC (PRIF)

Rapporteur : Monsieur Bernard MILLION-ROUSSEAU

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME			27
POUR	27	CONTRE	ABSTENTION
			1 (Mme Véronique HUYNH)

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Agence des espaces verts de la région d'Île-de-France la modification du périmètre régional d'intervention foncière sur le territoire de Buc, pour une surface d'environ 47 hectares dont 11 ha d'espaces boisés et 36 ha d'espaces agricoles, situés sur le plateau agricole (l'Etang du Pré Clos et secteur à proximité du Fort de Buc) inscrite en zones A et Ab du PLU, ce qui porte à 150 hectares l'emprise globale du PRIF du Plateau de Saclay sur le territoire de Buc,

DIT que le plan de délimitation en annexe représente les contours du PRIF sur le territoire de Buc,

S'ENGAGE à inviter l'Agence des espaces verts en tant que personne publique associée pour toute procédure de modification ou de révision du plan local d'urbanisme de la Commune,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents nécessaires à cet effet au nom et pour le compte de la Commune.

2. AVIS SUR LA DEMANDE DE DECLASSEMENT DE L'INSTALLATION NUCLEAIRE DE BASE N° 18 IMPLANTEE SUR LE CENTRE DU COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES (CEA) ET SITUEE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SACLAY

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul BIZEAU

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME			28
POUR	28	CONTRE	ABSTENTION

DONNE un avis favorable à la demande de déclassement de l'installation nucléaire de base n° 18 implantée sur le centre du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) et située sur le territoire de la commune de Saclay.

AFFAIRES TECHNIQUES

1. RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2020 – SYNDICAT D'ENERGIES 78

Rapporteur : Monsieur Bernard MILLION-ROUSSEAU

PREND ACTE du rapport d'activités 2020 du Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY 78).

ENVIRONNEMENT

1. MISE A DISPOSITION ET AUTORISATION DE TRAVAUX SUR DES PARCELLES DU PRE-CLOS

Rapporteur : Monsieur Jean-Christophe HILAIRE

			NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME	28
POUR	28	CONTRE		ABSTENTION

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation temporaire de mise à disposition des parcelles et autorisation de travaux sur le domaine privé de la commune de Buc.

2. RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2020 – SIAVB (SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA VALLEE DE LA BIEVRE)

Rapporteur : Monsieur Jean-Christophe HILAIRE

PREND ACTE du rapport d'activités 2020 du Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB).

AFFAIRES ECONOMIQUES

1. DEROGATION AU REPOS DOMINICAL DES SALARIES ACCORDEE PAR LE MAIRE AUX ETABLISSEMENTS DE COMMERCE DE DETAIL SUR LA COMMUNE DE BUC

Rapporteur : Madame Céleste MESSINA-DOMINIONI

			NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME	28
POUR	28	CONTRE		ABSTENTION

ÉMET un avis favorable à la dérogation au repos dominical des salariés des établissements de commerce de détail sur la Commune de Buc pour l'année 2022,

AUTORISE le Maire à délivrer une autorisation de dérogation au repos dominical pour les établissements de commerce de détail concernant les dimanches de l'année 2022 suivants :

- 16 janvier 2022
- 13 mars 2022
- 12 juin 2022
- 18 septembre 2022
- 16 octobre 2022

INFORMATIONS DIVERSES

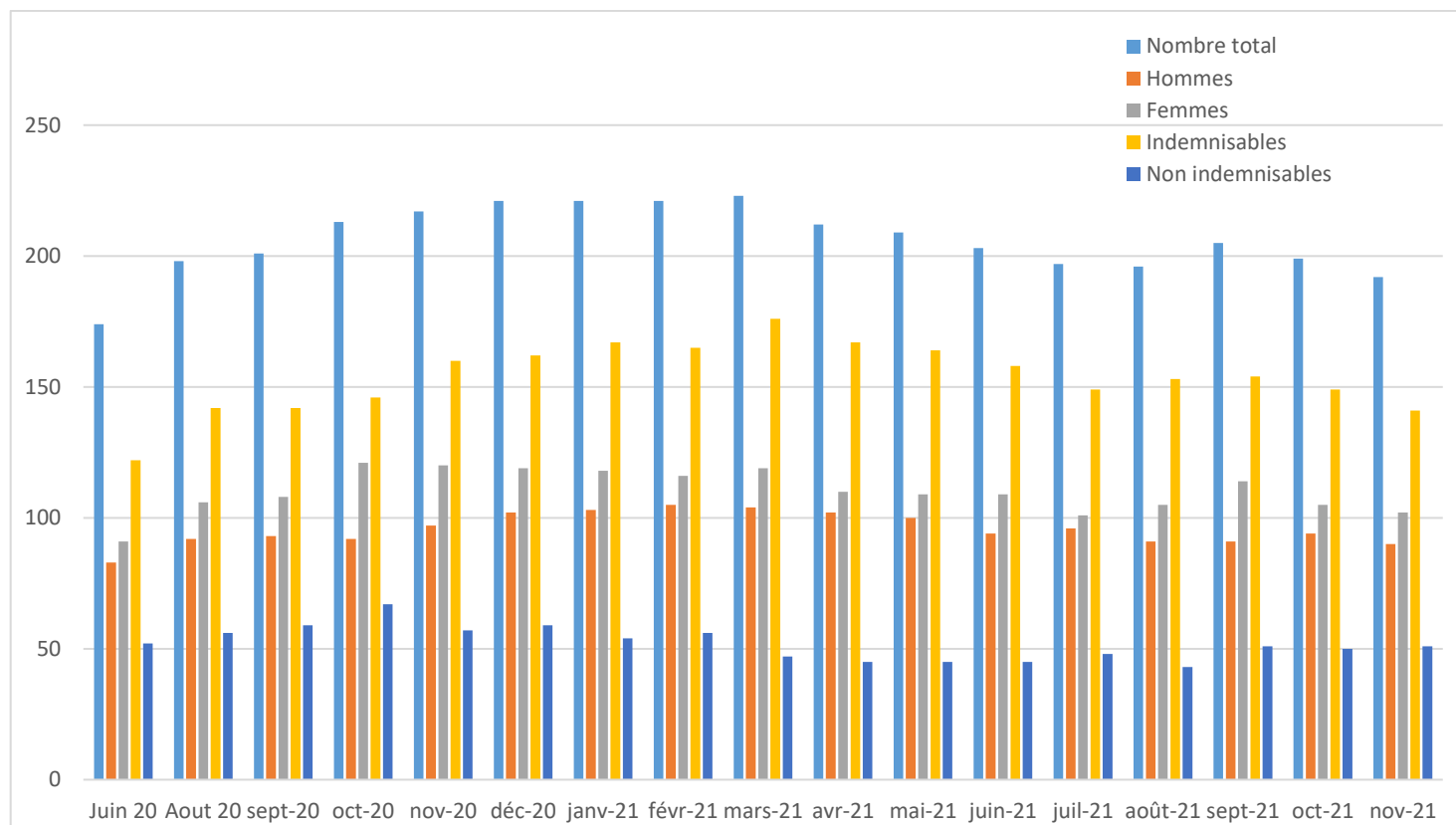
1. SITUATION DE L'EMPLOI A BUC

Rapporteur : Monsieur le Maire

Nombre de demandeurs d'emploi à Buc au **1^{er} novembre 2021**: **192** personnes

Répartis de la manière suivante : **90** hommes et **102** femmes

Dont **141** indemnisables et **51** non indemnisables



QUESTIONS DIVERSES

GROUPE Pour Buc Naturellement

Question n° 1 :

Pouvez-vous préciser le projet de maisons BRS retenu pour le terrain de la rue Collin Mamet (ancien terrain pour la maison médicale)?

Réponse :

Nous en sommes au stade d'un avant-projet que nous aborderons lors d'une Commission Urbanisme et Environnement qui sera programmée en début d'année.

Question n° 2 :

Pouvez-vous préciser la date prévue d'installation du LFA dans les nouveaux bâtiments ? Quand les terrains de sport nous seront-ils rendus et avec quelles installations ?

Réponse :

Nous avons compris que la rentrée dans les nouveaux locaux du LFA serait effective à la rentrée des vacances de février. Cependant, ainsi que chacun le sait, nous ne sommes pas le porteur de ce projet. Le département nous a donné des assurances sur le fait que les aménagements à l'arrière du LFA et du MLK, ainsi que les terrains de sports seraient réalisés d'ici la fin de l'été 2022.

Question n°3 :

Où en êtes-vous du projet de Maison médicale (emplacement, praticiens, recrutement, nombre de cabinets, tarif/bail/contrat de chaque cabinet)?

Réponse :

Concernant l'emplacement, je vous invite à réécouter le Conseil Municipal du 15 novembre, ainsi que celui du 27 septembre, ou bien à en relire les PV. Voici pour rappel ce que nous avons dit en novembre :

« Aujourd'hui, sur le terrain Pagès, nous l'avons d'ailleurs déjà dit en Conseil municipal, nous envisagions comme possibilité le projet de maison médicale que nous avons arrêté sur le terrain prévu initialement. Pour le moment, il y a un groupe de travail avec les professionnels de santé, qui est constitué déjà, pour identifier des besoins, leurs suggestions, leurs préconisations. »

La 3^{ème} réunion avec un noyau de professionnels intéressés a eu lieu le 24 novembre. Nous avons déjà une 1^{ère} idée du nombre de cabinets, mais ce nombre a évolué en fonction de recommandations des professionnels de santé.

Nous nous sommes aussi rapprochés d'autres communes qui ont créé des maisons médicales, pour avoir leurs expériences et recommandations.

Je pense que vous pouvez comprendre qu'il est bien trop tôt pour avoir des détails du tarif/bail/contrat. On attend d'avoir déjà les recommandations de la part de ces professionnels sur leur vision de ce que pourrait être une maison de santé pluri professionnelle, y compris sur la structure juridique qui a le plus de sens pour eux.

Ces informations ont été données aussi lors de la réunion des 3 conseils de quartier la semaine dernière, le mardi 7 décembre.

Question n°4 :

Nous avons entendu parler d'un projet de centre de méthanisation sur la ferme Simon en limite Sud de Buc. Si ce projet voit le jour, quels en seront les impacts (environnementaux, financiers, transport...)?

Réponse :

Nous nous intéressons effectivement à toutes les solutions possibles de production locale d'énergies renouvelables et notamment celles qui vont dans le sens d'une économie circulaire. La production de méthane en fait partie puisqu'elle permettrait sur la commune ou à proximité immédiate de contribuer à alimenter les poids lourds motorisés au GNV (dont ceux des sociétés Nicollin et Coved) à travers le réseau de GRDF qui traverse la commune. La méthanisation à partir de gisements locaux tel que le fumier des centres équestres environnants aurait donc du sens.

Mais nous sommes très loin d'envisager l'implantation d'une telle centrale sur le site que vous indiquez dont nous ne sommes pas propriétaire.

Dans tous les cas, la commune ne saurait porter un tel projet sans l'investissement majoritaire des producteurs de la ressource nécessaire.

Nous étudierions bien entendu aussi le rapport bénéfice/risques de l'implantation d'une telle installation sur la commune.

Rappelons cependant que notre souci premier en matière de transition énergétique, est la réduction de la consommation énergétique notamment grâce à la réhabilitation thermique de nos bâtiments publics et la gestion différenciée de l'éclairage public.

La production d'énergie renouvelable, qui est amenée à croître dans le cadre du plan énergie-climat, risque de rester pendant plusieurs années encore marginales par rapport à la consommation d'énergie sur la commune.

Question n°5 :

Pouvez-vous préciser le projet de résidence rue de la Geneste et quelles garanties auront les entreprises de ce site d'être relocalisées dans la ZAE de Buc (tarif/bail et si elles seront prioritaires)?

Réponse :

Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, des séances de travail sont organisées avec l'ABF, la direction des sites, le promoteur, son architecte et la commune afin de mettre en évidence les sujets à affiner.

Nous reviendrons le moment venu devant la Commission Urbanisme ainsi que nous l'avons déjà fait.

La commune s'était engagée à proposer aux entreprises de la Zone artisanale de la Geneste des possibilités d'implantation nouvelle sur la nouvelle zone d'activité Maryse Bastié en étude par VGP en liaison avec la commune dans des délais compatibles avec le projet Geneste.

Il n'est pas exclu que certaines de ces entreprises trouvent aussi une nouvelle implantation sur l'un des deux parcs d'activités entièrement modernisés qui font l'objet de dépôt de permis de construire sur la ZAE.

Question n°6 :

Pouvons-nous avoir des informations régulières sur la sécurité à Buc (incidents, cambriolages, actions de la ville, VGP) ? Ce sujet ne fait hélas partie d'aucune commission et préoccupe de nombreux Bucois auxquels nous ne pouvons pas répondre?

Réponse :

Il est vrai que la sécurité n'est pas aujourd'hui rattachée à une commission en particulier et nous allons regarder pour qu'une information régulière soit faite dès 2022.

La Sécurité Publique est sur le terrain et apporte des réponses aux Bucois en temps réel le plus souvent.

J'ajouterais que les chiffres de 2021 ont été communiqués par exemple lors du dernier conseil municipal et pendant la réunion participation citoyenne de jeudi dernier le 9 décembre, réunion qui a d'ailleurs permis d'étoffer le réseau des citoyens vigilants, vrai moyen de lutter ensemble face aux cambriolages notamment.

Question n°7 :

Les compte-rendu des commissions ne sont pas du tout à jour sur le site de la ville. Pouvez-vous compléter "l'espace élu" au fil de l'eau? Merci.

Réponse :

Effectivement, il en manque. Et nous veillerons à les mettre, merci du rappel.

A titre d'information, les derniers comptes rendus publiés sur la plateforme sont les suivants : Développement Economique 30/09, Démocratie Constructive 18/11, Education : 24/11, Sports : 16/09 et 20/10, Culture : 14/10, ou encore celui de la Commission Solidarités 02/12 qui a été mis sur le site ce jour.

oooOOOOooo

La séance est levée à 21h30,

**LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU
LE LUNDI 7 FEVRIER 2022 à 20 heures**

Fait à Buc, le 20 décembre 2021,



Le Maire

Stéphane GRASSET